



Morbihan

# Un Président, des administrateurs, 65 collaborateurs pour vous accompagner

*La volonté d'être plus proche, l'ambition d'aller plus loin*

Instances  
consultatives  
Formations  
professionnalisantes

Conseil RH  
Accompagnement RH

Emploi  
Missions temporaires



Carrières  
Concours

Médecine préventive  
et professionnelle

Prévention

Conseil statutaire

2

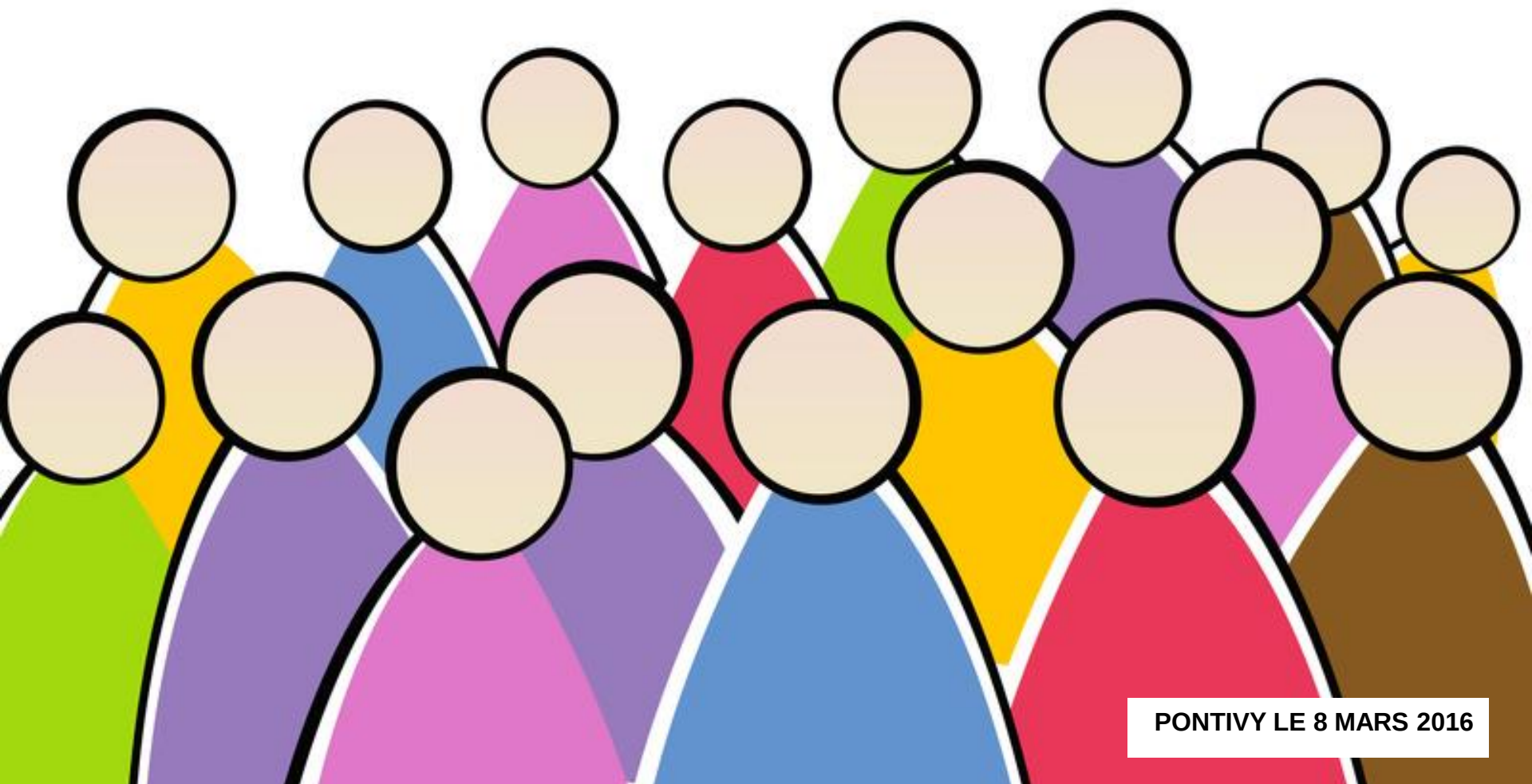


16

Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan

6 bis rue Olivier de Clisson • CS 82161 • 56005 VANNES CEDEX • Tél. : 02.97.68.16.00 • Fax : 02.97.68.16.01 • [www.cdg56.fr](http://www.cdg56.fr)

# **LES RENDEZ-VOUS DU TERRITOIRE**



**PONTIVY LE 8 MARS 2016**

# LE CONTEXTE

-  **Une recomposition des territoires**
-  **Un environnement de la Fonction Publique en mutation :**
  - Lois en préparation
    - Déontologie
    - Parcours professionnels - Carrières-rémunération des fonctionnaires
  - Un livre blanc sur la Fonction Publique
  - Une mission sur le temps de travail

# LE SONDAGE

## Les résultats du sondage

- Organisé du 5 au 27 octobre 2015
- Taux de réponse : 54 % des collectivités du département ont complété le questionnaire (59 % des communes, 57 % des intercommunalités, 39 % des syndicats et 25 % des CCAS-EHPAD)
- Les pistes d'amélioration ont largement contribué au projet d'établissement :
  - Vous avez été entendus
  - Les pistes d'amélioration ont été intégrées aux réorganisations

# LE SONDAGE

## Les enseignements du sondage

- Déficit de notoriété avec toutefois une bonne image pour 71 % des élus
- Utilité, compétence et écoute quasi unanimement reconnues
- Niveau de connaissance par les élus des services, des interlocuteurs et des sources d'information faible
- Mais premier acteur vers lequel se tournent majoritairement les collectivités
- Manque d'attractivité, de modernité et de facilité d'accès aux informations

# LE SONDAGE

## Les enseignements du sondage

- Bon niveau de satisfaction pour 54 % des élus et 94 % des techniciens
  
- Attente d'une évolution du positionnement avec :
  - une clarification
  - une amélioration de l'existant
  - du dynamisme
  - de l'innovation



# LE SONDAGE

-  L'ensemble de ces éléments ont été repris dans le projet d'établissement validé par le conseil d'administration le 24 janvier dernier



# LE PROJET D'ETABLISSEMENT



3 axes :

1. Territorialiser l'action du CDG
2. Adosser un plan d'actions concrètes
3. Renforcer les coopérations et les mutualisations

# **AXE 1 : Territorialiser l'action**

Parce que tout projet de mutualisation ou de recomposition des territoires, au-delà de l'impact financier, doit d'abord être basé sur un projet RH pour :

- faciliter l'adhésion au changement
- la pertinence des missions futures



# AXE 1: TERRITORIALISER L'ACTION

**Etre au plus près des territoires et offrir :**

- Prestations variées
- Interlocuteurs identifiés dans 3 pôles
- Transversalité entre les pôles
- Actions formalisées et un suivi régulier
- Grille tarifaire claire et transparente



Johanne Attinger (Stratégie/Conseil)





## AXE 2 : ADOSSER UN PLAN D'ACTIONS CONCRETES

**Optimiser le fonctionnement de l'établissement pour garantir :**

- Transversalité entre les pôles
- Pertinence des actions concertées
- Fiabilité, réactivité, proximité, adaptabilité, disponibilité





## AXE 2 : ADOSSER UN PLAN D'ACTIONS CONCRETES

- Développer les missions offertes
- Faciliter la gestion des RH, (médiateur au besoin avec toute l'impartialité nécessaire)
- Fédérer les actions avec l'AMF, le CNFPT...
- Etre l'interlocuteur principal des collectivités





## AXE 2 : ADOSSER UN PLAN D'ACTIONS CONCRETES

Pour ce faire :

Le Pôle Ressources Humaines :

- Allègera son fonctionnement dans le respect des règles
- Développera sa réactivité, son champ de compétences avec l'intégration des contractuels
- Optimisera sa disponibilité envers les collectivités (les référents, les lignes directes, la réforme de la planification des CAP ...)



## **AXE 2 : ADOSSER UN PLAN D'ACTIONS CONCRETES**

Le Pôle Emploi Territorial :

- Dynamisera la recherche des compétences de demain
  - ✓ Promotion de la FPT – les « jeudis de l'emploi »
  - ✓ Sélection par les concours et examens professionnels, opérée par des élus et territoriaux qualifiés
  - ✓ Suivi des stagiaires des formations professionnalisantes (1 DU et 2 licences pro)
  - ✓ Exigence accrue pour intégrer le service des missions temporaires

## AXE 2 : ADOSSER UN PLAN D'ACTIONS CONCRETES

Le Pôle Emploi Territorial :

- Développera ses offres d'accompagnement aux collectivités
  - ✓ Missions temporaires / Archivage
  - ✓ Accompagnement à l'emploi des agents en indisponibilité physique (convention tripartite)
  - ✓ Site *emploi-territorial.fr* : réactivité sous 48H00
- Poursuivra le travail de mutualisation déjà engagé avec les 3 autres CDG bretons dans la recherche d'optimisation de ses services

## AXE 2 : ADOSSER UN PLAN D'ACTIONS CONCRETES

Le Pôle Santé au Travail :

- Territorialisera le suivi des actions (référents ; réseaux locaux d'assistants de prévention ; CHSCT)
- Développera la prévention auprès des collectivités (interlocuteur premier pour le FIPHFP ; élaboration/mise à jour du Document Unique ; évaluation/diagnostic des risques psychosociaux)
- Observera les atteintes à la santé et préviendra l'absentéisme



## AXE 2 : ADOSSER UN PLAN D'ACTIONS CONCRETES

- Optimisera les délais d'instruction des instances médicales (comité médical, commission de réforme)
- Déploiera, sur tout le territoire, son service de médecine professionnelle et préventive pluridisciplinaire : Vannes, Locminé, Lorient, Le Faouët, Ploermel, Questembert, Auray

opérationnalité complète au 1<sup>er</sup> septembre 2016



## **AXE 2 : ADOSSER UN PLAN D'ACTIONS CONCRETES**

Le Pôle Stratégie et Conseil RH :

- une nouvelle organisation :
  - 3 consultantes RH référents sur un territoire
  - 1 conseillère RH
- Assurera des accompagnements adaptés et élargis
- Des prestations plus larges
  - stratégie RH
  - politique salariale
  - optimisation de l'organisation des services et gestion des compétences
  - zoom / territoire / SIG

## **AXE 2 : ADOSSER UN PLAN D'ACTIONS CONCRETES**

- La création d'une dynamique de réseaux professionnels :
  - Développer des relations de confiance entre élus, techniciens et pour ces derniers entre eux
  - Etre un partenaire facilitateur par son expertise et son expérience

## **AXE 3 : RENFORCER LES COOPERATIONS ET LES MUTUALISATIONS**

- Porter les intérêts des collectivités du Morbihan auprès d'instances diverses (URSAFF, CNRACL, FIPHFP)
- S'appuyer sur le réseau régional des CDG pour offrir plus de services (payes privées, ARE ...) à moindre coût

# LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

## 1<sup>er</sup> semestre 2016



### Les Rendez-vous de l'actualité

- 22, 25 et 29 avril – Présentation des textes et cas pratiques
  - Contractuels
  - Télétravail
  - RIFSEEP
  - Projets PPCR et déontologie
  
- 19 et 20 mai
  - Impacts RH dans le cadre des mouvements de territoires (communes nouvelles, intercommunalités...)

**Inscriptions en ligne sur le site internet [www.cdg56.fr](http://www.cdg56.fr)**

# Merci de votre attention